



© ILLUSTRATIONS

Vivre ensemble, ça s'apprend

L'apprentissage du vivre ensemble a toujours été un enjeu pour l'école. Les événements tragiques qui ont secoué la France depuis janvier 2015 ont rappelé à quel point l'éveil à la citoyenneté était important dans l'éducation de l'enfant et pour son développement. Tandis que les nouveaux programmes réaffirment l'importance du rôle de l'école en la matière, les enseignants ne manquent pas de ressources.

De la morale laïque au vivre ensemble

Prévus dans la loi de refondation, les programmes d'éducation morale et civique (EMC) sont rentrés en vigueur à la rentrée 2015. Critiqués à l'époque par le CSE et le SNUipp-FSU pour leur lourdeur et leur difficulté de mise en œuvre, leurs intentions n'en sont pas moins louables, transmettre « des valeurs communes » parmi lesquelles : « l'égalité, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, la tolérance », développer « l'autonomie, l'esprit critique, la coopération ». L'EMC se différencie des programmes de 2008, notamment en ne limitant pas cet enseignement à celui de grandes maximes ou de la Marseillaise qui dénotait une vision caricaturale. Organisée en quatre parties (la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement),

elle affiche l'objectif de permettre aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale et d'apprendre à vivre ensemble en respectant les différences et les points de vue de chacun. De plus, se rajoute le « parcours citoyen », document qui doit recenser toutes les actions vécues par les élèves de l'école au lycée en EMC. Il existe quelques documents d'accompagnement et des outils sur Internet. Toutefois, cette compilation n'a pas beaucoup d'intérêt si elle n'est pas liée au travail fait en classe et si par ailleurs, de nombreux élèves restent victimes d'injustice sociale une fois dehors. Enseigner le vivre ensemble aux élèves, une mission essentielle, que l'école ne peut porter complètement toute seule. (lire dossier Fsc 424, mai 2016)



© MIRA / AMAK

« Aider les enfants à ne plus être seulement acteurs mais aussi auteurs de la citoyenneté »

CATHERINE JACQUET

Catherine Jacquet est directrice générale de l'association Les petits citoyens créée en 2002. Cette structure entend contribuer au développement d'une citoyenneté active dès le plus jeune âge en proposant des ressources pédagogiques adaptées aux enfants de 7 à 11 ans. L'association a élaboré des outils de médiation pour préparer des séquences pédagogiques en groupe, construire des ateliers citoyens, développer des espaces de dialogue sur des valeurs républicaines, animer des activités pour éduquer à la citoyenneté.

Vous dirigez l'association Les petits citoyens, de quoi s'agit-il ?

CJ. C'est une association agréée par le ministère de l'Éducation nationale pour accompagner des projets sociétaux. Nous proposons aux structures éducatives des contenus pédagogiques pour éveiller les enfants de 7 à 11 ans à la citoyenneté et développer chez eux un esprit d'ouverture. Nous concevons des supports ludiques de médiation et de sensibilisation adaptés aux enfants pour tous les espaces éducatifs que ce soit dans le cadre des temps scolaires ou temps d'activités péri-éducatifs pour préparer des séquences pédagogiques, construire des ateliers citoyens, développer des espaces de dialogue sur des valeurs républicaines et animer des activités autour de sujets complexes. Ces outils sont soit distribués gratuitement dans nos réseaux partenaires, soit proposés à la vente aux collectivités pour toutes leurs structures éducatives. Nous portons une double casquette en nous situant dans un système de coéducation en collaborant avec les acteurs de l'Éducation nationale et de l'éducation populaire.

Comment intervenez-vous ?

CJ. Nous mettons à disposition une plateforme numérique, lespetitscitoyens.com, dans laquelle on pro-

pose gratuitement de nombreux outils pédagogiques pour les animateurs, enseignants et tout autre acteur éducatif. Nous sommes aussi en train de déployer des formations pour pouvoir répondre aux besoins d'accompagnement

« Nous créons des conditions d'écoute sans prendre la place des enseignants ou des animateurs, mais de manière complémentaire. »

de nos contenus. Il y a quatre ans, j'ai engagé l'association dans une recherche de partenariats pour pouvoir partager cette expertise, créer un comité pédagogique de réflexion composé d'experts qui nous accompagnent pour aborder des sujets complexes tels que le harcèlement, la justice, la laïcité, le handicap... et disposer de lieux d'expérimentation et de diffusion. Nous sommes partenaires de la fédération *Léo Lagrange* pour qui nous concevons et développons leurs outils sur la tranche d'âge des 7-11 ans. Nous sommes aussi partenaires de la *Croix-Rouge*, de l'*Unicef* et répondons aux sollicitations de mécènes comme la MGEN avec laquelle nous avons travaillé sur les thématiques de l'égalité filles-garçons et laïcité. Dans le cadre de la campagne sur le harcèlement à l'école, initiée par le ministère de l'Éducation nationale, nous avons élaboré des contenus, vidéos ; livrets, jeux et fiches pédagogiques pour accompagner les enseignants sur le sujet.

Quels sont vos principaux outils de médiation ?

CJ. Nous disposons d'un journal d'opinion pour expliquer l'actualité aux enfants dès 7 ans et mieux comprendre le monde qui les entoure, un journal diffusé par mail et disponible aussi en version audio. Nous proposons des vidéos pédagogiques pour éveiller la curiosité sur le handicap, l'égalité filles-garçons, le harcèlement à l'école... Nous animons aussi des émissions radio pour que les enfants puissent partager leur point de vue en toute égalité. Nous proposons encore une collection de lecture, *Et si on parlait*, pour lancer le débat et développer sa capacité à argumenter. Enfin,

« Nos contenus sont faits pour qu'ils s'interrogent, qu'ils construisent leur propre analyse, qu'ils agissent par des actes de responsabilité, qu'ils partagent leurs opinions. »

nous avons aussi élaboré des jeux interactifs pour inciter l'engagement sur diverses thématiques citoyennes.

Et sur le plan pédagogique, quelle est votre démarche ?

CJ. Nous avons une approche méthodologique particulière. Elle nous permet dans un premier temps de susciter l'identification grâce à cinq personnages de

bande dessinée qui sont porteurs de messages, représentant chacun une tranche d'âge. Donc quand ils jouent, les enfants s'identifient au personnage qui représente leur tranche d'âge ce qui favorise leur engagement. Par le biais du jeu, nous développons une pédagogie active par laquelle les enfants sont acteurs de leurs découvertes. Nos contenus sont faits pour qu'ils s'interrogent, qu'ils construisent leur propre analyse, qu'ils agissent par des actes de responsabilité, qu'ils partagent leurs opinions. Tout ça leur permet de se construire un esprit critique de manière indépendante.

Nous avons privilégié cette approche pédagogique via le jeu pour la plupart de nos outils. En scénarisant nos contenus, nous passons par l'autodérision qui est le seul chemin pour lutter contre les toutes puissances. Nous créons des conditions d'écoute sans

prendre la place des enseignants ou des animateurs, mais de manière complémentaire avec des outils qui suscitent de l'engagement individuel, qui aident les enfants à ne plus être seulement acteurs mais aussi auteurs de la citoyenneté. Cela passe toujours par le débat d'idées, les enfants doivent trouver ensemble les réponses, les adultes sont là seulement pour ramener au débat.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE DAVIN

